

MARDI 18 DECEMBRE 2018

## **Apprentissage culturel pour les collégiens grâce aux résidences artistiques**

**Les résidences artistiques en collèges présentent la double vertu de répondre à des enjeux de réussite scolaire dans les collèges ainsi qu'à des enjeux de développement équilibré du territoire.** Deux priorités politiques affichées par le Conseil départemental des Deux-Sèvres.

**Aussi, la collectivité poursuit son financement des résidences artistiques en collèges. Pour cette année scolaire, elle dédie 13 000 euros pour ces opérations qui concerneront trois collèges :**

- le collège Emile-Zola de Prahecq accueillera la compagnie E.go. Opérateur Le Moulin du Roc. Cette résidence est financée par le Département à hauteur de 4000 euros ;
- le collège Jules-Supervielle à Bressuire accueillera la compagnie La Chaloupe. Opérateur : théâtre de Bressuire/Scène de Territoire. Cette résidence est financée par le Département à hauteur de 5000 euros ;
- le collège Maurice-Fombeure à Ménégoute accueillera le groupe Opalouza. Opérateur : le Carug. Cette résidence est financée par le Département à hauteur de 4000 euros.

### **De nouvelles compétences pour les collégiens, des ponts entre les établissements et les lieux culturels**

Fruit d'un travail conjoint notamment entre la Direction de l'éducation et la Direction des partenariats culturels, sportifs et associatifs, ces résidences artistiques de compagnies deux-sévriennes poursuivent quatre principaux objectifs :

- permettre aux collégiens de s'initier et de pratiquer des disciplines artistiques du spectacle vivant (théâtre, cirque, danse, musique, chant, arts de la rue...) ainsi que de découvrir et se familiariser avec des lieux culturels ;

- valoriser les élèves et leur permettre de développer de nouvelles compétences ;
- valoriser l'implication des établissements scolaires et des équipes éducatives pour en améliorer l'image ;
- développer des liens entre établissements scolaires et institutions culturelles du même territoire.

S'inscrivant dans une démarche partenariale et concertée avec la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine et la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Deux-Sèvres, les résidences artistiques s'articulent autour de 3 axes :

- la rencontre avec l'artiste et son œuvre, permettant une découverte du processus de création ;
- des ateliers de pratiques artistiques dans l'établissement et/ou dans le lieu culturel (entre 20 h et 40 h d'interventions) ;
- des sorties culturelles (découverte du lieu culturel, spectacles...).

### **Emile-Zola s'essaie au hip-hop pour mieux appréhender les relations humaines et homme-machine**

La résidence artistique de la compagnie E.go (Basée à Niort) au collège Emile-Zola, organisée par le Moulin du Roc, permet à des élèves d'une classe de quatrième (22 élèves) d'aborder les problématique de communication entre les hommes ainsi qu'entre l'homme et la machine, l'omniprésence de la machine dans la vie quotidienne, de s'ouvrir à l'autre et de découvrir les métiers liés au fonctionnement d'une compagnie de danse. Cette " aventure " s'est divisée en quatre temps :

- une présentation de la compagnie E.go et de son travail spécifique autour du collectage de paroles ;
- une sortie au Moulin du Roc pour voir le spectacle de création de la compagnie baptisée 6-Clones ;
- des échanges autour des thèmes de recherche et une présentation de l'historique du hip-hop ;
- une semaine de travail sur la thématique de l'immigration.

Cette résidence, qui a débuté en septembre 2018 et s'achève cette fin décembre a également engendré des rencontres avec les Compagnons d'Emmaüs basés à Prahecq.

## **Projet artistique autour de la mémoire à Jules-Supervielle à Bressuire**

La résidence artistique de la compagnie La Chaloupe (basée à Niort), organisée par Scènes de Territoire, propose aux collégiens d'une classe de 4<sup>e</sup> et d'une classe de 3<sup>e</sup> de créer un projet artistique autour des thématiques de la mémoire, de la trace et du passage. Cela dans le cadre de la construction de nouveau collège de Bressuire qui ouvrira ses portes en septembre 2019. La compagnie La Chaloupe souhaite s'inscrire dans le projet de transition entre l'ancien et le nouvel établissement en proposant des actions culturelles sur les deux années scolaires 2018-2019 et 2019-2020.

La résidence artistique se déroulera de janvier à mai 2019.

## **Travail sur l'expression et funk à Maurice-Fombeure à Ménigoute**

La résidence artistique de la compagnie musicale Opalouza (basée à Niort), organisée par le Carug, permettra aux collégiens d'une classe de 4<sup>e</sup> ainsi qu'à un groupe d'élèves volontaires d'apprendre à manipuler les composantes du langage funk dans une visée artistique, à moduler leur expression, à expliciter leur perception, leurs sensations et leur compréhension des processus artistiques ainsi qu'à participer au débat lié à la réception des œuvres que leur proposeront les artistes.

Cette résidence se déroulera de février à mai 2019 et permettra de créer des liens avec les travailleurs du chantier d'insertion du centre socio-culturel des Forges.

### CONTACT PRESSE

**Delphine PERONNET**

Direction du Cabinet et de la Communication  
Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51



[www.deux-sevres.fr](http://www.deux-sevres.fr)